

## Plus de 10 chaînes de magasins supplémentaires valident le Passe-toilette de l'ASBL Crohn-RCUH

Ces enseignes rendent leurs toilettes accessibles aux personnes souffrant de maladies inflammatoires chroniques intestinales (MICI) sur présentation du Passe-toilette

Bruxelles, 21 octobre 2025 - À l'occasion de son 40° anniversaire, l'ASBL Crohn-RCUH lance la campagne '40 entreprises pour les 40 ans'. Objectif: sensibiliser la population aux difficultés rencontrées par les personnes souffrant de maladies inflammatoires chroniques intestinales. Pour elles, le grand défi consiste à pouvoir accéder à des toilettes n'importe où et n'importe quand.

Les clients du magasin ZEB de Braine-l'Alleud ne sont pas repartis les mains vides aujourd'hui. Outre leurs achats, ils ont emporté un rouleau de papier toilette. Sa particularité? Le message mentionné sur son emballage. Il explique en quelques mots la nature des MICI, leurs symptômes, le nombre de personnes touchées en Belgique et la solution offerte par le Passe-toilette.

En Belgique, 6 patients sur 10 évitent certains lieux ou activités par crainte de ne pas y trouver de toilettes. Face à ce problème de santé, mais aussi social, l'ASBL Crohn-RCUH cherche à convaincre 40 magasins ou établissements Horeca de permettre l'accès de leurs toilettes aux patients sur présentation d'une petite carte qui leur est réservée: le Passe-toilette. A la veille de la Journée nationale des MICI (mercredi 22 octobre), l'Association a dévoilé les noms des treize nouvelles enseignes ayant signé sa charte:

- Bel&Bo
- ZEB
- The Fashion Store
- Point Carré
- JBC
- CKS
- Mayerline
- Proximus
- Decathlon
- Torfs
- Kinepolis
- Lecot
- Brussels South Charleroi Airport

Grâce à la collaboration de ces enseignes, pas moins de 1013 toilettes supplémentaires deviennent accessibles aux patients. « La Belgique comptait 30.000 personnes atteintes d'une maladie liée aux MICI au début des années 1990, explique Katleen Franc, Directrice générale opérationnelle de l'ASBL. Leur nombre s'élève à 86.000 aujourd'hui et ce chiffre pourrait atteindre 110.000 d'ici 2030. La collaboration de ces treize enseignes s'avère donc aussi utile qu'exemplaire ».



« Quand l'Association Crohn - RCUH nous a approchés pour nous demander de permettre l'accès de nos toilettes aux patients atteints de la maladie de Crohn, nous n'avons pas eu à réfléchir. ZEB est là pour tout le monde. Nous voulons non seulement rendre nos infrastructures accessibles aux personnes en situation de handicap, mais nous formons aussi tous nos collaborateurs pour mieux répondre aux besoins de chaque client. Le plaisir du shopping ne se limite pas à mettre la main sur le bon pantalon ou la bonne robe. La mode, c'est aussi une question de passion, de joie et de plaisir », indique Julie Lestabel, Marketing Manager chez ZEB.

## Objectif: 40

L'accord de ces 13 entreprises constitue un premier succès pour l'Association. Mais elle veut aller plus loin. À l'occasion de son 40<sup>e</sup> anniversaire, elle souhaite convaincre 40 entreprises de signer la charte. Celles qui sont ouvertes à l'idée trouveront tous les renseignements sur <a href="http://www.mici.be/le-passetoilette/">http://www.mici.be/le-passetoilette/</a> et pourront prendre contact avec Katleen Franc, Directrice générale opérationnelle via <a href="mailto:franckatleen@gmail.com">franckatleen@gmail.com</a>. A noter que pour éviter les abus, le PASSE-TOILETTE n'est délivré que sur attestation médicale dûment remplie par un médecin. Et comme il contient la photo du patient, il ne peut pas être ensuite utilisé par d'autres personnes.

## Contact

Pour plus d'information, des illustrations ou des interviews, merci de contacter Friedl De Saeger, friedl@wavemakers.eu, +32 493 58 53 35 (Uniquement pour la presse: merci de ne pas publier)

## À propos de l'Association Crohn - RCUH

Fondée en 1985, l'association Crohn - RCUH est une organisation de patients atteints d'une maladie inflammatoire chronique de l'intestin (MICI) en Belgique francophone.

L'association s'efforce de répondre aux besoins sociaux et sociétaux des personnes vivant avec une MICI, ainsi qu'à ceux de leurs proches. Elle vise à briser l'isolement, à informer, à soutenir et à faire entendre la voix des patients dans la société.